

Office national du Remembrement

Avis de marché

Procédure : européenne concurrentielle avec négociation

Type de marché : Services

Ouverture le 04/11/2019 à 10:00. **Lieu d'ouverture:** Office national du Remembrement 30-32, bd de la Foire B.P. 664 L-2016 LUXEMBOURG

Intitulé : Remembrement viticole de Wintrange 2 - prestations requises dans le cadre des opérations d'un remembrement des biens ruraux

Description : Remembrement viticole de Wintrange 2 - Prestations requises dans le cadre des opérations d'un remembrement des biens ruraux

Conditions de participation : Critères de sélection des participants :

Capacité juridique :

Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre de commerce, déclaration sous serment ou certificat, dans les conditions prévues par la législation de l'Etat membre où il est établi.

Extraits du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

Certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Capacité technique spécifique :

Liste des principaux services fournis en matière de remembrement viticole au cours des cinq dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs destinataires publics (ou privés).

Liste des travaux exécutés en matière de remembrement viticole au cours des cinq dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs destinations publics (ou privés).

Capacité scientifico-technique :

Les spécialités suivantes doivent être réunies par le bureau d'études, ou par l'association momentanée, qui forment un tout indissociable du point de vue des gestions administrative et technique du dossier à traiter et de la responsabilité à assumer :

- mensurations cadastrales (géomètre officiel)
- plan à l'acte (fichiers informatiques imposés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie)
- agronomie, pédologie
- génie rural, connaissances en agriculture, viticulture et sylviculture
- environnement naturel et humain
- aménagements local et paysager

- génie civil (conception, plans, exécution et contrôle des chantiers)

Indication des titres d'études et professions du prestataire et/ou des cadres de l'entreprise.

Toutes ces pièces doivent être rédigées en français ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand.

En cas d'association momentanée, les pièces sont à produire individuellement pour chacun des bureaux de l'association momentanée et sont à compléter d'une note de synthèse qui reprend les indications cumulées de l'association momentanée.

La participation est réservée aux ingénieurs inscrits au registre professionnel suivant les prescriptions légales du pays d'origine.

Conditions d'obtention du dossier de soumission : Le dossier sera fourni par l'adjudicateur aux bureaux ayant déposé leurs candidatures et qui ont été retenus par l'adjudicateur.

Réception des offres : Les candidatures sont à remettre à l'adresse sus-indiquée avant la date et heure fixé pour délai.

Informations complémentaires : Appel de candidatures aux bureaux d'études capables de fournir les prestations requises dans le cadre des opérations d'un remembrement des biens ruraux

Objet en cause: Remembrement viticole de Wintrange 2

Description du projet :

Surfaces viticoles et agricoles à traiter : +/- 32.96 hectares

Nombre propriétaires : +/- 125

Nombre de parcelles : +/- 365

Prestations à fournir :

Remarques préliminaires :

- Les documents et les plans sont à présenter d'après un logiciel spécifique en matière de remembrement mise à disposition par l'ONR sous condition que le bureau d'études dispose du logiciel de base GEOMAPPER de RM-DATA.

- La connaissance du luxembourgeois est obligatoire pour toutes les étapes du projet en relation avec les propriétaires

Taxation des terres :

Photo-interprétation, travail de terrain, plan de la taxation, double enquête, assistance aux recours judiciaires

Avant-projet des travaux connexes (voiries, aménagements) et analyse des incidences sur l'écologie et le paysage, propositions de compensation

Réception des vœux

Négociations avec les propriétaires

Nouveau lotissement :

Photo-interprétation, levés de terrains, plan du nouveau parcellaire, double enquête, assistance aux recours judiciaires, mensuration parcellaire, pose de nouvelles bornes, plan paysager, mesures compensatoires et plans à l'acte

Plans d'exécution des travaux connexes au remembrement :

Bordereaux, soumissions, contrôles et réceptions des chantiers (génie civil et rural, plantations : écologie, paysage etc.)

Rôle contributif :

Assistance de l'ONR pour la fixation des frais d'infrastructures et des autres prestations d'améliorations foncières

Critères de sélection des participants :

Capacité juridique :

Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre de commerce, déclaration sous serment ou certificat, dans les conditions prévues par la législation de l'Etat membre où il est établi.

Extraits du casier judiciaire ou, à défaut, document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance.

Certificat délivré par l'autorité compétente de l'Etat membre selon lequel le prestataire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Capacité technique spécifique :

Liste des principaux services fournis en matière de remembrement viticole au cours des cinq dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs destinataires publics (ou privés).

Liste des travaux exécutés en matière de remembrement viticole au cours des cinq dernières années, leurs montants, leurs dates et leurs destinations publics (ou privés).

Capacité scientifico-technique :

Les spécialités suivantes doivent être réunies par le bureau d'études, ou par l'association momentanée, qui forment un tout indissociable du point de vue des gestions administrative et technique du dossier à traiter et de la responsabilité à assumer :

- mensurations cadastrales (géomètre officiel)
- plan à l'acte (fichiers informatiques imposés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie)
- agronomie, pédologie
- génie rural, connaissances en agriculture, viticulture et sylviculture
- environnement naturel et humain
- aménagements local et paysager
- génie civil (conception, plans, exécution et contrôle des chantiers)

Indication des titres d'études et professions du prestataire et/ou des cadres de l'entreprise.

Toutes ces pièces doivent être rédigées en français ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand.

En cas d'association momentanée, les pièces sont à produire individuellement pour chacun des bureaux de l'association momentanée et sont à compléter d'une note de synthèse qui reprend les indications cumulées de l'association momentanée.

La participation est réservée aux ingénieurs inscrits au registre professionnel suivant les

prescriptions légales du pays d'origine.

Date de publication de l'avis 1901552 sur www.marches-publics.lu : 07/08/2020